

## Renseignements administratifs

**L'adhésion annuelle** à l'Université Populaire de Wolfisheim **est obligatoire pour tous**. Elle permet de participer à l'ensemble des activités de l'Université Populaire de la Krutenau.

Celle-ci est fixée à

- 10 euros par personne
- ou 15 euros pour un couple
- ou 20 euros pour une famille (parents et enfants mineurs)

**Pour vous accueillir :** Université Populaire de la Krutenau  
Maison des Associations  
1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg

**Les permanences** se tiendront du 14 septembre 2022 au 10 mai 2022  
aux dates suivantes : 14 septembre, 19 octobre, 14 décembre,  
18 janvier, 8 février, 15 mars, 12 avril, 10 mai.

### Pour contacter l'Université Populaire de la Krutenau

Université Populaire de la Krutenau  
Maison des Associations  
1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg  
courriel : [universitepopulaire.krutenau@laposte.net](mailto:universitepopulaire.krutenau@laposte.net)  
Tel : 06 16 60 12 96

Retrouvez toutes les activités proposées dans les différentes antennes locales de l'Université Populaire de la Krutenau sur le site Internet :  
[www.up-krutenau.com](http://www.up-krutenau.com)

## Lieu des cours

Petite Mairie de Wolfisheim, 46, rue des Seigneurs

# Université Populaire de Wolfisheim

## Programme 2022-2023



Antenne locale de l'Université Populaire de la Krutenau



## COURS D'ANGLAIS

avec Caroline Blattner

Les mardis de 18h à 19h30

Petite Mairie de Wolfisheim,  
46, rue des Seigneurs

3 cycles de 8 séances

45€ par cycle

Renseignements  
*inscription obligatoire*

Bibliothèque de Wolfisheim,  
19, rue de la Mairie, 03 88 77 19 24,  
bm.wolfisheim@wanadoo.fr

## ACTIVITES en VISIO



Consultez le programme détaillé et modalités d'inscription dans notre programme 2022-2023 sur notre site internet [www.up-krutenau.com](http://www.up-krutenau.com)

Sophrologie	Emmanuelle Stackler
Découverte de la psychologie	Alexia Lentz
Il était une fois ...l'enfance	Alexandre Gardéa
Italien	Uliana Zingo
Alsacien	Jean-Michel Niedermeyer
Histoire de Strasbourg	Jean-François Kovar

## JOURNÉE DÉCOUVERTE

Lundi 8 mai 2023

*Promenade dans l'Ortenau*

*A la découverte du patrimoine juif outre Rhin*

avec Philippe Fleck  
et Jean-François Kovar

20 €

10 € pour les moins de 16 ans

*Inscription obligatoire par courriel auprès de l'UP Krutenau*

## Visites UP PRIVILÈGE

La carte UP Privilège, annuelle et strictement personnelle, vous donne droit à 6 visites exceptionnelles à Strasbourg et en Alsace.

Elle est proposée au prix de **30€ (45€ pour un couple)**, adhésion à l'Université populaire en sus. Modalités pratiques, calendrier complet et souscription de la carte UP Privilège sur notre site internet [www.up-krutenau.com](http://www.up-krutenau.com)

Sur les pas de Louis-Napoléon Bonaparte à Strasbourg le 30 octobre 1836 : une tentative avortée de coup d'État	Samedi 8 octobre 2022 à 16h
Un itinéraire du manuscrit au livre illustré	Jeudi 17 novembre 2022 à 10h
Les Archives de la Ville et de l'Eurométropole	Jeudi 19 janvier 2023 à 14h30
La Bibliothèque du Mont Ste Odile	Mars 2023 la date sera précisée ultérieurement
L'église Saint-Paul	Samedi 4 mars 2023 à 10h
Eguisheim, une cité médiévale au sein du vignoble	Jeudi 11 mai 2023 à 14h30



**BULLETIN D'ADHÉSION**  
**Université Populaire de Wolfisheim**  
 Antenne de l'UP Krutenau

A remettre ou renvoyer complétée et accompagnée du règlement **et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour toute inscription par voie postale.**

À **U.P. Krutenau** – Maison des Associations  
 1A, place des Orphelins – 67000 STRASBOURG

**Informations aux adhérents**

**Droit de rétractation du consommateur**

En vertu des articles L121-18 à L121-20-2, L121-20-4, R121-1 et R121-1-1 du Code de la consommation, **le consommateur** qui achète un bien ou une prestation de service à distance **dispose d'un délai de 14 jours francs pour changer d'avis sur son achat.**

S'il se rétracte, il n'a pas :

- à donner de motifs,
- ou à payer des pénalités.

Pour les prestations de services, le délai court à partir de l'acceptation de l'offre. Le jour qui sert de point de départ ne compte pas. Lorsque le délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas de litige, c'est au consommateur de prouver qu'il a bien respecté le délai de rétractation légal. Il peut le faire par tout moyen.

Toutefois, **le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats qui portent sur des prestations de restauration et de loisirs, qui sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée** (exemple : conférences, visites-conférences, cours de cuisine, dîners-conférences, etc.).

En cas d'usage du droit de rétractation, l'Université Populaire de la Krutenau doit rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais, **et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de rétractation.** L'Université Populaire de la Krutenau peut aussi proposer un avoir ou un échange. Toutefois, le consommateur est libre de refuser et peut exiger le remboursement.

**Délivrance d'une facture**

Dès réception de votre règlement, nous vous adresserons une facture détaillée sur simple demande.

**Remboursement**

Les demandes de remboursement des auditeurs ne seront effectuées que selon les modalités suivantes :

- Elles sont de droit en cas de décès d'un proche ou en cas d'hospitalisation
- Elles sont laissées à l'appréciation du Président de l'Université Populaire de la Krutenau dans les autres cas.  
 Une retenue de 20% sera alors appliquée

<b>Coordonnées</b>	Nom : ..... Prénom ..... Adresse : ..... Code postal ..... Ville ..... ☎ : ..... Portable ..... Courriel ..... <small>Inscription en lettres capitales</small> <b>Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD)</b> Je ne souhaite pas que l'UP Krutenau utilise mes coordonnées pour les diffusions de ses programmes ..... <input type="checkbox"/> <p align="center"><small>L'UP Krutenau vous informe que vos coordonnées ne seront pas diffusées à des tiers.          Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.          Pour l'exercer, vous pouvez en faire la demande au siège de l'Association</small></p>								
	<b>Adhésion</b> <b>Adhésion obligatoire annuelle :</b> individuelle 10 € <input type="checkbox"/> ..... € ou couple 15 € <input type="checkbox"/> ..... € ou familiale 20 € <input type="checkbox"/> ..... € Je soutiens l'UP Krutenau. Je fais un don de <input type="checkbox"/> ..... € L'adhésion est valable pour les programmes de l'UP Krutenau et de toutes ses antennes Pour une adhésion familiale, inscrire ci-après, les nom et prénom des autres membres : .....								
<b>Inscription</b>	<table border="0"> <thead> <tr> <th>Inscription aux programmes suivants</th> <th>Tarif</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>.....</td> <td>..... €</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td>..... €</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td>..... €</td> </tr> </tbody> </table> Montant total payé : ..... € Mode de règlement : <input type="checkbox"/> Numéraire <input type="checkbox"/> Chèque <small>L'UP Krutenau n'est pas habilitée à accepter le règlement par Carte Bancaire          Tout règlement par chèque est à libeller à l'ordre de l'Université Populaire de la Krutenau</small> <input type="checkbox"/> <b>Je reconnais avoir pris connaissance du droit de rétractation offert aux consommateurs</b> Date et Signature :	Inscription aux programmes suivants	Tarif	.....	..... €	.....	..... €	.....	..... €
	Inscription aux programmes suivants	Tarif							
.....	..... €								
.....	..... €								
.....	..... €								
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <b>Réservé à l'UP Krutenau</b>          Année : 2022-2023          Saisie le :  <input type="checkbox"/> Remise carte adhérent  <input type="checkbox"/> Inscription liste de diffusions mails  <input type="checkbox"/> Inscription fichier membres       </div>									